

### **Question 8**

#### **du groupe PDCC, par le député Michel Rothen, concernant l'évaluation de l'application et de la conduite des élèves**

Avec l'introduction du PER (Plan d'études romand) et de l'ISM (Internet school management), les livrets scolaires des élèves primaires de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> qui seront distribués en janvier 2013 ne comporteront plus de notes d'application et de conduite. Le DECS souhaite-t-il vraiment renoncer définitivement à ces deux indicateurs chiffrés dont la clarté de lecture n'est pas le seul mérite?

Conclusion:

Envisage-t-on dans ce cas d'autres outils?